



**Comité Technique d'Établissement du Cerema**  
**23 mars 2017**

# **Déclaration Force Ouvrière**

**intitulée**

**« La grenouille attend son jugement ...  
... celui des prochaines élections (#Résilience) »**

M. le Directeur général,

Avant de répondre à notre déclaration en nous apprenant de bonnes nouvelles, FO a tenu à revenir sur deux points d'actualité :

- la dernière séance du Conseil d'Administration : accusée « d'alarmiste » et « vous faites peur aux agents », FO plaide coupable. Nous ne serons en effet pas complaisants envers la médiocrité de l'oligarchie en place ;
- l'image des personnels : « Fonctionnaire » n'est pas un métier. On casse du fonctionnaire à tout va et l'on poursuit la politique suicidaire (mais pour qui ?) de l'austérité à coup de réorganisations perpétuelles des services, aux conséquences malheureusement bien connues.

FO ne lâchera rien face à un dogmatisme stigmatisant. Il n'y aura pas de courbettes devant le cynisme et le mépris de l'action syndicale. Nous ne sommes pas les co-gestionnaires de la destruction programmée du service public.

Au Cerema, tout n'est pas négatif :

- Le 31 janvier 2017, le Cerema a récompensé de nombreux **prix** décernés aux agents de l'établissement . Force Ouvrière a pris bonne note de cet événement car il est bien rare d'avoir des actions de ce genre pour valoriser les agents ;
- **La restauration collective.** Plusieurs avancées significatives ont eu lieu dans plusieurs antennes du Cerema (St Quentin, Sequedin, Blois, etc.). Il est aussi important de souligner quand les choses finissent par arriver ;
- **Le Cerema et l'extérieur.** Le combat quotidien pour se faire connaître devrait finir par payer ! L'identité Cerema continue aussi son chemin.

## **Les flops !**

Force Ouvrière va également décerner une autre remise des prix, celle des **flops** du Cerema :

\* le prix « **effectifs** » : tout d'abord, le jury a eu du mal à choisir entre le projet stratégique et ses -25 %, la diminution de 15 % d'agents jusqu'en 2020 et la Dter Normandie-Centre et son hémorragie perpétuelle. Quelle belle ambition d'un jeune établissement que de réduire la voilure pour se projeter vers l'avenir, espérant qu'il y ait du vent !

\* le prix « **budget** » : la pente est toujours la même, mais cette année, elle est annoncée comme « moins pire ». Le Cerema va pouvoir investir ! Pas pour le SEMR en tout cas ! Force Ouvrière dénonce en s'insurgeant sur ces premières mesures d'austérité comme la fermeture de ce service ayant investi dans la recherche et l'innovation. Monsieur le Directeur général, vous aviez annoncé l'année dernière qu'avec un tel budget en baisse, cela compromettrait nettement la survie du Cerema. Le prix est un prix collectif attribué aux administrateurs, hors OS.

\* le prix « **ancrage territorial** » : pour mieux s'ancrer sur le territoire, il est décidé de fermer arbitrairement des sites. En clair, l'ancrage se fait dans du sable ... mouvant si bien que même des acteurs locaux s'en inquiètent, à juste titre sans parler d'agents subissant la délocalisation. Le prix est décerné à titre honorifique à l'ancien SG du ministère, dont le placard doré des finances atténuera ses désagrèments d'une délocalisation forcée.

\* le prix « **SITT** » : cette usine numérique du temps de travail fait suite au nouveau RITT cadre avec ses déclinaisons locales. Elle vient de s'implanter au Cerema pour semer une véritable ambition pour les valideurs qui ont nettement moins de temps de disponible pour s'occuper d'un domaine qui leur est cher, celui du champ technique des missions du Cerema (#missions de nuit #sondeurs). Le logiciel est capricieux selon les demandes. Le prix est décerné au concepteur du logiciel pour la souplesse de l'outil.

\* le prix « **infrastructures** » : Force Ouvrière comme d'autres organisations syndicales n'ont cessé d'avoir répété depuis le lancement du projet stratégique que limiter ou réduire ce champ est le signe du désaveu programmé du Cerema ! C'est le champ historique du RST encore bien reconnu dans de nombreux territoires et grâce à l'investissement des agents du domaine routier. Comment lever ce paradoxe de vouloir rapporter davantage de tiers et en même temps de réduire de 25 % le champ des infrastructures, qui rapporte le plus ? Peut-être que la démarche QVT (Qualité de Vie au Travail) viendra trouver solution à cette mystérieuse équation aux inconnues multiples. Le prix revient aux lobbys anti-service public.

\* le prix « **incertitude** » : les contractuels du Cerema sont de plus en plus nombreux. C'est à eux que revient le prix. FO exige du Cerema que leur avenir soit clarifié, notamment dans le cadre des conditions d'une « CDI-ficativité ».

### • Synthèse :

Certains diront qu'il y a pire ailleurs : seulement l'herbe que certains croyaient plus verte au Cerema qu'ailleurs est en train de jaunir à grands pas. Peut-être que cela va satisfaire le plan de baisse des effectifs. L'ambition du Cerema, dont les directeurs sont parfois réduits à de simples gestionnaires de portefeuilles, ne va pas plus loin qu'une simple dimension comptable et budgétaire.

Nombreux parmi les agents ne se reconnaissent pas dans le message bien subjectivement optimiste que vous aviez annoncé lors de la cérémonie des vœux de 2017, contrairement au scepticisme à peine caché et au discours peu crédible du président du Conseil d'Administration. Quelle tristesse ! Ils entendent aussi ici et là comment les différentes directions locales doivent encore rendre des postes entre autres. Quid de nos bénéficiaires et partenaires.

## Points à l'ordre du jour

### **Projet de décision concernant l'organisation des services du siège (Pour avis) :**

FO sera extrêmement vigilant au suivi et à l'évaluation du bon fonctionnement des nouveaux services. Ce suivi devra se faire en CHSCT-SS en lien avec le Cerema Centre-Est avec un bilan en CT-SS.

### **Projet de décision relatif aux conditions générales d'utilisation par les organisations syndicales des technologies de l'information et de la communication (Pour avis) :**

Ce point à l'ordre du jour pour avis est à mille lieux des problématiques du Cerema. FO n'a pas voulu perdre du temps avec l'expérimentation mais respectera les contraintes réglementaires si toutefois celles-ci s'imposent aux EPA. Sur quel texte réglementaire vous appuyez vous pour l'imposer au Cerema ? Qui traitera les déconnexions ? En cas d'erreurs, quel processus ? Quel bilan ? Quelle automatisation avec le nouvel outil SYMPA ?

### **Opérations de relocalisation (Pour débat)**

Aucun document fourni. FO est très attaché à l'idée que les antennes du Cerema restent à l'identique. Quelle est la vraie raison de faire déplacer des fonctionnaires pour en mettre d'autres ? De faire des études d'impacts à certains endroits et pas à d'autres ? De se rendre compte que l'obligation de faire un schéma immobilier occulte toute forme d'intelligence par rapport aux besoins des territoires, aux personnels ou aux pertes définitives d'expérience ?

Nous attendons avec impatience vos éléments d'appréciation et d'information ! En gros, comment justifier l'injustifiable ?

### **Cadre d'action pour la mise en place du télétravail au Cerema (Pour débat)**

On ne peut pas vraiment parler d'action quand on évoque le « télétravail » au Cerema mais plutôt d'un cadre rétrograde et déjà condamné.

Faut-il rappeler que de nombreuses personnes n'ont pas attendu pour travailler à distance que ça soit dans les réunions, dans les transports, chez eux (et même en arrêt maladie), etc.

Vous, Monsieur le Directeur général, n'êtes vous pas déjà depuis bien longtemps dans une situation de « télétravail » ? Des services au bord du naufrage n'ont-ils pas pris les devants ?

Alors pourquoi limiter à 3 % des effectifs donc 78 personnes en 2020 ??? D'autant plus avec les délocalisations prévues où l'accompagnement des personnels se fera en partie avec ce dispositif. Le texte évoque une problématique du coût mais occulte l'aspect gagnant/gagnant.

Pourquoi limiter à 2 jours minimum plutôt qu'un ?

Au final, au vu des contraintes, ce n'est pas une logique de mise en place d'un décret fourre-tout mais bien une logique d'arrêt des situations déjà engagées.

Votre approche du télétravail envoie un message clair de restriction des possibilités accordées actuellement.

### **Repères managériaux au Cerema (Pour débat)**

Le document « travailler ensemble au Cerema » part d'un bon sentiment. Cependant, est-il utile de rappeler que ces repères sont efficaces uniquement si le contexte global et sociétal est favorable. Quelle motivation aujourd'hui quand les représentants de la DRH des ministères ne pensent qu'à écraser les personnels, leurs statuts, leurs images avec un mépris jamais atteint.

Aucun ministre n'ose plus reconnaître la valeur du travail des agents publics et laissent dégrader une situation de plus en plus explosive.

FO revendique depuis bien longtemps le management par la confiance plutôt que par la méfiance. SITT devra peut-être s'inspirer du document réalisé.

### **Déclinaison du projet stratégique (Pour débat)**

Les agents souhaitent de la lisibilité dans leurs missions et surtout de la stabilité pour fonctionner normalement. L'évolution projetée du Cerema exclut de fait cette envie. Cela peut

se résumer par de la gestion de la misère sur la misère. Il est impossible de construire du solide sur un lit de sable mouvant.

Concernant la **SEMR** (Station d'Essais des Matériels Routiers), le projet proposé intégrera le maintien des compétences nécessaires pour apporter à la DGITM et aux gestionnaires de patrimoines routiers un appui en matière d'avis technique, de veille, de réglementation et de normalisation sur les matériels routiers.

L'arrêt de la SEMR condamne à 3 ans le domaine routier. Envisager l'arrêt de la station sera forcément désastreux en termes d'image et de compétence. Les effets secondaires ont-ils été pris en compte ? Quid de l'entretien du matériel ? #SEMR #CER #CECP #CPASBON

### **Situation des effectifs (Pour info)**

No comment !

### **Démarche de mise en œuvre du RIFSEEP au Cerema (Pour info)**

Ce sujet sensible touche à la rémunération des agents. FO s'oppose d'ores et déjà à toute dégradation de la fiche de salaire, puisque la mise en place envisagée sera à enveloppe constante. Un million d'Euros avait été prévu en 2016 pour cela, où est-il passé ?

Pour mémoire, FO réclame l'abandon du PPCR et du RIFSEEP, tandem dangereux destiné à individualiser les rémunérations, faire des économies dans la durée et affaiblir les statuts des corps comme la représentation syndicale.

Force Ouvrière, comme les agents, sera attentive à toutes les réponses que vous allez apporter lors de ce Comité.

**JE-NOUS-TOUS *FO!***